



CDEN du lundi 5 septembre 2016 déclaration FSU de l'Ain

Monsieur le Préfet, Monsieur le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

La terreur a une nouvelle fois endeuillée notre pays au coeur de l'été. Dans ce cauchemar, le monde politique n'a pas gagné en dignité par ses réactions et a donné un bien triste spectacle. D'aucuns ont surfé sur la peur, prononçant des propos simplistes, des paroles haineuses, contraires à la nécessaire unité seule à même de faire rempart au terrorisme. L'école n'échappe pas à ce qui est devenu un enjeu politique de la future campagne électorale. On voit reflourir des propositions passéistes et démagogiques, de « bonnes vieilles recettes ».

De leur côté, les ministres de l'Intérieur et de l'EN ont donné des consignes pour garantir la sécurité des écoles à la rentrée. S'il faut trouver le juste équilibre entre le déni et la psychose, et si personne ne met en cause la nécessité de tenir compte de l'actualité, attention à ne pas « bunkeriser » l'école, à ne pas la couper de son environnement.

Et c'est dans nos classes, au quotidien, que nous oeuvrons à l'épanouissement et à la réussite des élèves, à la construction du vivre ensemble et des valeurs de la République. C'est en investissant dans l'école qu'on protège aussi les élèves.

La passion du métier n'y suffit plus ! Les nouveaux programmes du CP à la 3ème, nécessitent de la formation et induisent une charge de travail supplémentaire considérable. La communication du ministère avait assuré vouloir « actionner tous les leviers en même temps » afin de mettre en œuvre la réforme. Nous constatons que la mise en action simultanée de tant de leviers conduit surtout, pour les personnels, à ces sentiment mêlés : un pilotage confus assorti d'une bien piètre considération.

Dans notre Ministère, on peut dire que nous expérimentons aussi l'inversion des normes, puisque la philosophie de la réforme du collège revient aussi à donner au local une grande part d'autonomie avec le renforcement du pouvoir des chefs d'établissement, au détriment du cadre national de l'éducation.

Dans le second degré, cette rentrée scolaire s'effectue dans des conditions toujours plus difficiles, voire chaotiques. Nous constatons que le nombre d'élèves par classes continue à augmenter. Cette augmentation touche particulièrement les gros établissements qui voient les divisions de tous leurs niveaux surchargées. D'autre part nous constatons un nouveau record sur la liste des postes non pourvus à la rentrée : à titre d'exemple, 30h de maths non pourvues au collège de Vonnas...

La réforme du collège a été imposée contre la majorité des personnels depuis avril 2015. Jamais l'administration n'a consenti à amorcer un dialogue avec la profession. Au cours de l'année scolaire qui vient de s'achever, des sessions de « formation » à cette réforme ont été imposées par l'administration aux enseignants contre leur volonté, et au détriment de leur présence devant leurs élèves. Les enseignants en sont ressortis avec le double sentiment de subir, d'une part, le mépris de leur hiérarchie, et la certitude, d'autre part, que cette réforme n'est pas applicable, sauf au détriment des élèves et des équipes pédagogiques.

Cette réforme, qui se prétend égalitaire, par la destruction d'enseignements et d'options prétendument élitistes, conduit au contraire à la mise en place d'un service public d'éducation géré

de manière injuste et arbitraire suivant les territoires. Ainsi, si l'académie de Paris conserve 100% de ses classes bilangues, en revanche, celle de Lyon n'en conserve que 30%, et le département de l'Ain seulement 19% ! Pour dire non à cette réforme, pour exiger qu'enfin, les représentants des organisations représentatives soient reçus par Madame la ministre, les professeurs du second degré sont appelés à se mettre en grève dès le 8 septembre.

Sur le dispositif de « valorisation du mérite des collégiens » que le Conseil départemental entend mettre en place dans les collèges, nous exprimons notre étonnement et notre inquiétude. En effet un tel dispositif nous semble de nature à remettre en cause la cohésion des classes, du "vivre ensemble" et du travail des enseignants qui donnent tout à tous.

Une situation inacceptable au lycée de la Plaine de l'Ain : une partie des personnels de cet établissement se sont mis en grève dès le 2 septembre. Ils dénoncent notamment : le manque de postes dans plusieurs disciplines, des horaires légaux non respectés dans certaines disciplines, de nombreux sur-effectifs : par exemple un enseignant d'anglais se retrouve avec un effectif de 52 élèves, la question non réglée du remplacement du proviseur-adjoint. Pourtant la DSDEN et le Rectorat ont été alertés dès le 31 août. Nos collègues sont toujours en attente d'une réponse.

La FSU ne peut pas laisser le ministère afficher un bilan positif de la loi de refondation sans opposer une analyse plus contrastée, notamment sur le manque de rupture avec les politiques éducatives antérieures. Les réformes engagées pour le moment, ne réduisent pas la difficulté et les inégalités scolaires, affichent des principes peu ou pas concrétisés sur le terrain et engendrent la colère de nombreux collègues qui espéraient une amélioration concrète et substantielle de leurs conditions de travail.

Malgré les dotations positives, le budget alloué à l'éducation nationale n'a pas permis de compenser les pertes subies dans la mandature précédente et de donner les moyens de la mise en œuvre des aspects les plus positifs de la loi de refondation, notamment en terme de formation continue. Notre département toujours en hausse démographique, en est l'illustration. Sans amélioration des indicateurs pour les ouvertures et les fermetures, les collègues ne voient pas d'amélioration dans les classes.

Pour conclure, nous déplorons la difficulté récurrente à obtenir les documents de travail actualisés et complets nécessaires à la préparation convenable des diverses instances dans lesquelles nous siégeons. Ainsi, nous n'avons obtenu les 1ères statistiques sur le constat de rentrée 2015 dans les collèges qu'à l'occasion du CTSD de janvier qui préparait la rentrée 2016. Lors du GT du 5 juillet, qui comportait comme ordre du jour « Evolution des structures - Evolution des moyens horaires », nous n'avons reçu, en séance, que les prévisions de structure de janvier. Nous n'avons pu obtenir aucune précision sur les moyens horaires.

Sur la carte scolaire dans le premier degré, si la balance des postes était de 4,9, comme certifiée lors du CTSD du 9 février 2016, la FSU ne comprend pas comment il a été possible le 27 juin, de faire 13 nouvelles ouvertures, d'annuler une fermeture à suivre et d'octroyer 2 moyens provisoires supplémentaires, tout en conservant encore 10 ouvertures à suivre pour septembre ! Afin que les travaux d'aujourd'hui débutent sur de bonnes bases, la FSU vous remercie de bien vouloir indiquer aux membres du CDEN le nombre de postes non encore utilisés sur la dotation de 70 postes... Nous rappelons que l'an dernier, des postes ont été ouverts après le CDEN de rentrée.